

AU CONSEIL DES ALLIÉS

La conférence de Paris continue laborieusement ses travaux. Profitant du séjour de Lloyd George, elle a examiné dans ses deux dernières séances la plupart des grands problèmes de politique étrangère actuellement posés.

Au sujet des incidents de l'occupation de Fiume, le Conseil a décidé de laisser au gouvernement italien le soin de régler lui-même l'affaire, la considérant comme étant purement d'ordre intérieur. Mais en même temps, le Conseil reconnut la nécessité de régler au plus tôt la question de Fiume. Malheureusement, la délégation américaine, étant toujours sans instructions précises de son gouvernement, aucune décision ne put encore intervenir.

Le Conseil se préoccupe également de la situation dans les provinces balkaniques, qui lui fut exposée par le maréchal Foch. Il envisagea des mesures en vue de l'évacuation des provinces balkaniques par les troupes von der Goltz et par les corps russo-allemands.

Le Conseil a approuvé l'arrangement temporaire conclu par MM. Clemenceau et Lloyd George pour régulariser la situation en Syrie. L'arrangement demeurera en vigueur jusqu'à ce que le gouvernement des États-Unis soit prêt à s'occuper de la question du statut de la Turquie. Il ne fut pas question du traité de paix avec la Bulgarie.

M. Clemenceau a eu enfin une entrevue dans la journée de lundi avec le maréchal Allenby, vraisemblablement au sujet de la relève des troupes d'occupation en Syrie. Le Conseil ne se réunira pas aujourd'hui mardi, M. Lloyd George devant partir mardi pour Londres. La prochaine réunion aura lieu mercredi matin.

Il est question de suspendre momentanément les travaux de la Conférence dans une huitaine de jours, quand le Conseil aura terminé l'examen des questions actuellement pendantes, à l'exception toutefois du problème de la Turquie.

Selon une dépêche de Londres au « Journal », on assure que Lloyd George ne quittera pas la France sans avoir obtenu l'envoi en Hollande d'une sommation de livrer le kaiser.

L'expédition de Fiume

Comme on le verra plus loin, le chef du gouvernement italien, M. Nitti, a vertement blâmé l'équipée de Gabriel d'Annunzio à Fiume. Il a d'autre part envoyé sur place le général Badoglio avec ordre de faire rentrer les soldats de l'expédition dans les cinq jours.

L'armée italienne obéira-t-elle au chef qui menaçait éventuellement ses soldats à Fiume pour y faire la police de la ville contre les légionnaires de M. d'Annunzio? Il n'en faut pas douter; mais M. Nitti a eu beau parler comme il l'a fait et les députés applaudir, les Italiens sont certainement en majorité favorable au « raid » qui vient d'être condamné du haut de la tribune de Montecitorio.

Il faut se rappeler, écrit M. Muret, dans la « Gazette de Lausanne » pour comprendre l'état d'esprit du public intelligent d'Italie, que Fiume est devenue, depuis six mois, une sorte de symbole, le symbole de la méconnaissance des intérêts italiens par les membres de la Conférence, surtout par la Délégation américaine. Les résultats de l'enquête sur les fâcheux incidents qui se sont déroulés en juillet entre Italiens et Français, sont venus jeter de l'huile sur le feu. La Commission interalliée a conclu au maintien de l'ordre par des polices anglaise et américaine, à la dissolution de la Ligue des volontaires de Fiume, à une instruction judiciaire contre plusieurs Italiens de cette ville, à la réduction du contingent italien d'occupation.

Les patriotes exaltés, les individualités romantico-littéraires du genre de M. d'Annunzio ont vu dans ces clauses douloureuses une trahison. Le coup de main récent est né spontanément de leur colère.

Les Alliés feront bien avant de blâmer trop cruellement le poète, de se rappeler que son dernier geste est en parfaite harmonie avec la conduite qu'il observa dès 1914. Si l'Italie a fini par entrer dans la guerre au printemps de 1915, d'Annunzio et l'état d'esprit qu'il avait créé y sont pour quelque chose. Ces députés qui le maudissent aujourd'hui, d'Annunzio leur fit naguère à Rome une peur salutaire en les menaçant des pires traitements s'ils persistaient dans leur goliottisme. D'Annunzio voulait la guerre et a contribué à ranger sa patrie du bon côté; mais il voulait la guerre parce qu'il en attendait des résultats immenses: un grand poète ne peut voir que très grand.

Trompé dans ses espérances, il se laisse entraîner à commettre un geste que les diplomates réunis à Paris blâmeront; mais le geste est comme a dit M. Nitti, romantique, littéraire et idéaliste. Or, les événements de cette guerre ont montré que l'idéalisme outre pour une part dans les destins de l'humanité. Il est tout spécialement indiqué que l'idéalisme ait une part dans la politique italienne. L'histoire italienne sera clémente au geste de M. d'Annunzio.

Selon une dépêche de source yougo-slave le général Badoglio, délégué du gouvernement italien, chargé de soumettre les troupes de Gabriele d'Annunzio, aurait été arrêté en arrivant à Fiume. Attendons la confirmation de cette nouvelle.

PARIS. 16. — Suivant l'« Oeuvre », la discussion au sujet des événements de Fiume a été très animée au conseil suprême. Tous les membres, dont M. Tittoni, ont estimé qu'il importe de contraindre, si besoin est, par la force, les soldats d'Annunzio à déposer les armes.

A travers la France et la Belgique dévastées

(De notre correspondant particulier)

Les usines belges détruites (suite)

Mardi, 9 septembre

Nous voilà à Courcelles, gros bourg industriel aux environs de Charleroi. J'y visite l'usine ou plutôt ce qui reste de l'usine de la « Société anonyme des Glaces de Courcelles ». Le Directeur se met gracieusement à ma disposition pour me conduire et me donner toutes les indications désirables. A remarquer que ce bourg n'a subi aucun bombardement, qu'il n'a été le théâtre d'aucun combat: il est resté entièrement en dehors de la zone des batailles. L'usine appartient à une Société américaine; pendant 3 1/2 ans depuis le début de la guerre elle a pu travailler presque normalement. Ce n'est que lorsque les États-Unis sont entrés en guerre qu'elle a eu à subir des dévastations. L'usine employait 600 ouvriers; la production annuelle était de 250,000 m² de glaces polies. Le hall de fabrication qui se présente d'abord à nous (superficie 3000 m²) est complètement démolé: les tables et les chariots de loué, les fours à refroidir les glaces (carcasses), les ponts roulants: tout a été détruit sur place à la dynamite. Dans le sous-sol du hall, 4 fours de fusion à 16 cuvettes: détruits.

Un second hall de carcasses (superficie 1300 m²): tout dynamité. Un troisième hall (même superficie): tout dynamité. Partout on voit les blocs de ciment ou d'acier servant de fondement aux machines, éclatés ou réduits en pièces. Les machines pour doucir et polir le verre ont été cassées au bélier.

De cette installation, qui était montée selon les dernières exigences industrielles, il ne reste que quelques murs et 1000 m³ de laine de bois que les Allemands avaient fabriquée dans l'usine avec les arbres coupés dans les forêts des environs; et quelques pièces de machines rendues inutilisables. A remarquer un arbre de transmission de 0.20 centimètres de diamètre, coupé au chalumeau, ainsi que des débris provenant d'un transbordeur et d'une locomotive électrique. Une machine à vapeur de 1200 chevaux a été cassée sur place; d'une autre machine de menue force, toutes les pièces principales ont été détruites, il n'en reste que la carcasse. Le Directeur estime les dégâts à 2,500,000 francs (valeur d'avant-guerre). Les dévastations ont eu lieu surtout en septembre, octobre et novembre 1918, les derniers datent de 8 jours avant l'armistice.

De Courcelles nous allons à Morlanwelz-Mariemont, près de La Louvière, où nous visitons les usines Vermot-Valère Mabilie et R. Pelgrins, aciéries, forges et fabrique de ressorts pour wagons de chemins de fer: tout emporté en Allemagne ou détruit sur place.

Dans le hall des machines-outils qui renfermait 200 machines, 36 ont été expédiées en Allemagne, toutes les autres dynamitées. Dans le hall de forge 17 marteaux-pilons ont été cassés sur place et leurs débris expédiés en Allemagne comme « mitraille ». Les « char-bottes » (lourdes pièces de métal servant de base aux marteaux-pilons): dynamitées. Deux groupes de chaudières dont un de 3 unités, l'autre de deux: dynamitées. Du second groupe il reste les coeurs des chaudières et une partie de la maçonnerie. Dans la salle des machines électriques, 3 groupes de transformateurs: dynamités. Pour opérer ces dévastations, il a été employé dans l'usine 480 cartouches de dynamite. 3000 roues de camions en acier moulé ont été « réquisitionnées » par les Allemands, contre un vague bon ne contenant aucune indication de la valeur et muni d'une signature illisible. Les dégâts sont estimés à 5 millions (valeur d'avant-guerre).

De Morlanwelz je visite une autre usine: les Forges, Ateliers et Boulonneries Cambier, même spectacle: tout détruit. Le Directeur me cite les fabriques suivantes situées à proximité et qui ont eu le même sort:

Société des Grosses Forges de la Hestre (600 ouvriers, fabrique de wagons de chemin de fer, locomotives, etc.)

Société des Usines et Fonderies Fontaine, à la Hestre.

Usines Bœl à La Louvière: hauts fourneaux, aciéries et laminoirs; 300 ouvriers, dégâts estimés à 25 ou 30 millions. On me certifie que dans toute cette région où la grande industrie est très florissante, toutes les usines qui n'avaient pas été réquisitionnées par les Allemands, ont été systématiquement pillées puis détruites.

M. le Directeur des Forges et Ateliers Cambier, m'expose avec preuves à l'appui (bons signés par les différents « équipes » de démantèlement) l'organisation méthodique de ce travail.

Il existait dans l'administration allemande quatre sections (avec plusieurs sous-sections) chargées de « liquider » les usines belges. La première (Materialbeschaffungstelle) emportait les matières premières et les produits finis ainsi que le matériel de chemin de fer. La seconde (Maschinenbeschaffungstelle), expédiait en Allemagne les machines entières. La troisième (Electrotechnische Abteilung) rafflait les installations électriques, dynamos, câbles, moteurs, etc. La quatrième (appelée par abréviation la Rohma — de Rohmaterial Abteilung?) détruisait sur place ce qui ne pouvait être emporté et expédiait les débris en Allemagne où ils servaient à la fabrication des schrapnells, etc.

L'organisation était merveilleuse, ajoutait le Directeur; chaque section travaillait consciencieusement et à fond, elle ne laissait rien de ce qui relevait de sa compétence, mais pour rien au monde elle n'aurait empiété sur les attributions d'une autre section. A chacun sa spécialité, c'était le mot d'ordre.

Ces sections étaient dirigées par des industriels allemands.

Pour terminer, voici le bouquet: M. le Directeur de l'usine Vermot-Valère Mabilie, me montra une lettre qu'il vient de recevoir d'Allemagne: un industriel de Dusseldorf lui demande ses prix-courants, « heureux de renouer les excellentes relations commerciales que nous avons eues avant cette malheureuse guerre! Je crois que la réponse sera plutôt salée! X.

SUISSE

Mort de M. Feigenwinter

M. Feigenwinter, conseiller national de Bâle, du groupe conservateur catholique, est mort à Berne, à l'âge de 70 ans. Il avait pris mal au cours de la séance. Rentré à son hôtel, il y est mort peu après.

La dette de l'Allemagne

On mande de Berne au « Journal de Genève »: Le crédit de dix-huit millions que nous avions ouvert à l'Allemagne pendant la guerre, pour les livraisons que ce pays devait nous faire, aurait dû nous être remboursé à la fin du mois de mars. Puis l'échéance fut reportée au 15 août; à cette date, l'Allemagne nous a versé neuf millions; pour le paiement des neuf autres il lui a été accordé un délai de six mois.

Pourquoi faut-il signer le referendum?

M. L. Béguin, député vaudois, écrit à la « Revue »:

« L'inspiration qui a présidé à l'élaboration de la loi fédérale portant réglementation des conditions de travail » est certes généreuse, mais surtout utopique, bureaucratique et centralisatrice à souhait.

C'est là du reste un grief que l'on peut faire à une grande partie de notre législation de guerre qui, s'inspirant souvent de modèles étrangers, n'a pas su s'adapter aux conditions différentes de notre pays, petit mais infiniment varié, et qui perdrait toute vitalité le jour où les communes, les cantons, au lieu d'être des cellules bien vivantes, actives et nourricières, deviendraient la simple expression d'un fait appartenant au passé.

Une législation conduisant notre pays à ce résultat était à peine excusable pendant la guerre, maintenant elle ne l'est certes plus.

La loi prévoit comme sphère d'activité « l'industrie à domicile », mais prévoit aussi, sur décision des Chambres fédérales, « une extension de ce champ d'application à tous les salaires, à toutes les industries. Comment n'en telle unification des salaires pourrait-elle tenir compte des circonstances locales, des diversités sans nombre entre les industries et les lieux? L'exiger serait demander l'impossible et plutôt que de demander l'impossible, il nous paraît préférable de refuser une loi qui ne sait pas tenir compte des possibilités. Les lois d'occasion sont toujours mauvaises, il faut les éviter.

N'oublions pas que, dans notre pays, on a le culte de l'initiative privée, l'amour des énergies individuelles et la crainte des réglementations qui tuent les précieuses qualités qui font la force d'un peuple — et son salut quelquefois. On redoute, à juste titre, ces réglementations dont Montesquieu disait qu'elles conduisent les peuples à l'asservissement.

On ne saurait mieux dire. Le peuple suisse en a assez des entraves serrées de l'administration!

Une victime de la guerre

Le musée de la guerre et de la paix, à Lucerne, va disparaître. Créé avant la guerre, il était devenu une intéressante attraction grâce à la variété des sujets exposés et à l'abondance de la documentation sur l'histoire des armements. Mais cette histoire paraît bien lointaine à notre génération qui a traversé une guerre plus effroyable que toutes les autres et les collections de Lucerne ne pouvaient plus prétendre à exciter l'intérêt. Il aurait fallu les rénover, les compléter en leur adjoignant une collection des moyens de destruction ou de défense que la dernière guerre a révélés. Mais le musée ne disposait pas des moyens financiers nécessaires pour une telle œuvre, et il doit se résoudre à disparaître. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour jeudi prochain en vue d'approuver un projet de contrat avec la municipalité de Lucerne qui rachète l'établissement au prix de frs. 150,000 pour en faire un musée des arts et métiers. Si la convention est ratifiée, l'entreprise entrera immédiatement en liquidation. Les dettes pourront être réglées et il restera même de quoi attribuer un léger solde aux actionnaires de priorité.

L'accident de Dubendorf

Le lieutenant-aviateur Meyer, qui a fait une chute samedi, a été conduit à son domicile à Waltikon.

Il était accompagné de deux camarades pendant son vol. L'enquête technique sur les causes de la chute n'a révélé aucun défaut de l'appareil. Une raison absolument inconnue a donné à l'appareil un mouvement en vrille, dont le pilote n'était pas maître, car il n'était qu'à 400 mètres de hauteur.

CANTON DU VALAIS

Ecoles et instituteurs

On nous écrit du Bas-Valais:

Encore une commune, celle de Martigny-Combes, qui — après nombre d'autres connues ou ignorées — vient de témoigner sa bienveillance au personnel enseignant en dé-

cidant d'augmenter de 50 fr. par mois le minimum légal de 200 fr. prévu par la loi du 24 mai 1919. Cela à condition toutefois que l'Etat paie la moitié de ce supplément, ce qui a d'ailleurs été promis dans une lettre officielle adressée au Comité de la Société valaisanne d'Education et lors de l'Assemblée générale du 12 juin au théâtre de Sion.

A propos de la susdite loi, qu'on appelle volontiers la loi d'amélioration, le correspondant d'un journal local met les choses au point ou en relief par des considérations opportunes et un tableau très suggestif. La nouvelle loi, entend-on dire un peu partout, embellit la situation économique de l'instituteur valaisan. A quoi il répond avec infiniment de raison: oui et non. La situation est améliorée par rapport aux années de guerre, mais elle ne l'est point, comparée à celle d'avant 1914. Et il le prouve victorieusement ainsi:

Avant la guerre, dit-il, l'instituteur gagnait 105 francs par mois. Avec cette somme, il pouvait acheter mensuellement — pour ne citer que ces deux articles — 300 kilos de pain à 35 centimes ou 525 litres de lait à 20 centimes, tandis qu'actuellement, avec ses 200 fr. de traitement initial, le régent peut se procurer 266 kilos de pain à 75 cent. ou 400 litres de lait à 50 cent.; le reste à l'avenant. Ainsi, avec son dérisoire traitement d'avant la guerre, l'instituteur pouvait acheter, de plus qu'avec le minimum actuel, 33 kg. de pain ou 125 litres de lait, toujours, bien entendu, sans parler d'autres denrées ou objets de toute première nécessité ou d'utilité manifeste, qui ont subi une progression analogue, sinon parfois supérieure, et ont on pourrait allonger la liste à plaisir.

Après cela peut-on bien appeler avec fondement la loi nouvelle une loi « d'amélioration »? Nous croyons, nous, — les chiffres renforçant vigoureusement notre thèse — qu'elle serait mieux qualifiée de loi de « stagnation ». Et qu'on vienne nous prouver le contraire!

« L'am Jacques » comme il signe son article-plaidoyer auquel on ne peut que souscrire — termine par les judicieuses remarques suivantes:

« Toute personne de bon sens et non systématiquement prévenue doit voir combien sont dans l'erreur ceux qui prétendent que la situation économique actuelle du régent valaisan est meilleure qu'avant la guerre. Et cela explique aussi pourquoi les instituteurs réclament avec tant d'insistance le traitement initial de 250 par mois au lieu de 200. On nous dira que les régents ne doivent pas oublier que les denrées de toute nature vont encore baisser sensiblement de prix, ce qui, augmentant la capacité d'achat de leurs traitements actuels, donnera à ceux-ci une plus-value dont ils auront lieu d'être satisfaits. C'est très bien, mais ces choses sont du domaine de l'avenir, et l'instituteur vit d'abord du présent, comme tout le monde. D'ailleurs, l'avenir renfermant l'inconnu, nul ne peut nous dire d'avance, « avec certitude », ce qu'il nous réserve ».

On ne saurait qu'applaudir à ce langage sensé et souhaiter qu'il soit générateur de réflexions salutaires, avec, à la clef, des résolutions pratiques. XYZ.

Communication du comité

valaisan de la Semaine suisse

La guerre ne nous a permis de nous ravitailler en produits de première nécessité que grâce à de larges concessions souvent humiliantes. On nous a fréquemment laissé entendre que nous n'étions qu'un petit territoire sans forces bien considérables. Aussi notre peuple tout entier, stimulé par ces expériences, cherche toujours plus à ne compter que sur ses propres mesures et sa seule activité.

Ne nous laissons pas induire en erreur par l'idée que la guerre a amélioré la situation des petites nations, le contraire plutôt nous a été révélé. Concentrons-nous donc sur nos propres moyens et recherchons tout ce qui peut développer notre économie nationale à l'intérieur de nos frontières. Efforçons-nous de réduire notre dépendance économique au strict nécessaire: la mesure en sera toujours assez forte et constituera pour nous un fardeau pesant. Favorisons la production suisse, favorisons le travail suisse. Nous assurerons ainsi notre avenir et nous donnerons à notre peuple la place à laquelle lui donne droit son développement. Loin de nous toutefois l'idée d'un chauvinisme exagéré qui nous entraînerait à mésestimer la valeur des produits étrangers, attitude injustifiable tant que ces produits sont indemnes de supercherie. Par contre rien ne doit nous empêcher d'accorder la première place à tout ce qui est Suisse pour autant bien entendu, que les qualités de nos produits justifient cette préférence. Ce n'est qu'en comparant notre travail national dans ses résultats avec la production étrangère que nous donnerons aux forces productrices de notre peuple la possibilité d'atteindre un développement conforme à l'intérêt de notre patrie.

Tel est le but de la Semaine suisse. Telles sont les sentiments que cette institution nationale veut inspirer à chacun.

Que nos commerçants n'hésitent donc pas à se joindre à un mouvement aussi éminemment suisse et qu'ils réservent bon accueil aux listes de souscription qui seront mises incessamment en circulation par le « Comité Valaisan de la Semaine suisse » et qui a pour but d'organiser cette manifestation du 4 au 19 octobre.

Commission fédérale d'estimation

Parmi les nominations faites par le Conseil fédéral, pour les commissions d'estimation, période 1919-1925 nous relevons:

XXVIme arrondissement: Vaud ouest: membre: M. Zen-Ruffinen, ingénieur, Loèche.

XXVIIe arrondissement, Genève. Membre: M. d'Allèves Maurice, ingénieur cantonal, Sion.

XXVIIIe arrondissement, Vaud est. Membre: M. Delacoste, Conseiller d'Etat, Sion.

FAITS DIVERS

Accident mortel

Une jeune fille de Martigny-Bourg, Mlle Vouilloz, s'est tuée dans un accident au Laisin, au-dessus de Salvan.

Visites épiscopales

Le nouvel évêque de Sion, Mgr Bieler, a eu la semaine dernière, la visite du patriarche d'Antioche, Mgr Ignace Ephrem II Rahmani, ainsi que de Mgr Maglione, représentant extraordinaire du Saint-Siège en Suisse.

Paroisse de Grimisuat

On nous écrit:

Les événements d'ordre ecclésiastique succèdent d'une façon étonnante dans notre paroisse. Dans l'espace d'un mois et quelques jours, la joie apportée par l'un d'eux a cédé la place à l'amertume et à la tristesse. Le 10 août, en effet, M. le Chanoine Aristide Müller, célébrait sa première messe, et nos coeurs, à cette occasion, vibraient à l'unisson du primateur. Mercredi dernier, le 10 courant, nous accompagnions à sa dernière demeure M. l'abbé Jean-Baptiste Müller, aumônier et ancien directeur de l'Hôpital de Sion, qui fut toujours si dévoué aux intérêts de ses compatriotes. Dimanche dernier enfin, c'est notre vénéré curé, M. l'abbé S. Rey qui, du haut de la chaire, nous faisait ses adieux.

Obéissant à la voix de ses supérieurs qui l'ont nommé curé de Champéry, M. l'abbé Rey nous quitte en nous laissant de sincères et profonds regrets.

Ah! nous n'oublierons pas ces adieux d'un curé dont le dévouement, le zèle et la bonté ont inscrit le nom en lettres d'or dans nos coeurs. Ces trois ans et demi pendant lesquels il exerça le saint ministère dans notre paroisse nous ont fourni l'occasion d'apprécier le prêtre qui nous quitte. La profonde tristesse qui voilait les visages, les larmes silencieuses même, qui perlaient au coin des yeux, disaient assez combien les paroles émues qui tombaient de la chaire étaient dures à entendre et appressaient nos poitrines. Car, effectivement, nos coeurs étaient maintenant acquis à notre vénéré curé. D'une main sûre et ferme connaissant ses brebis et connu par elles, il conduisait son troupeau dans le chemin que son saint ministère lui avait tracé.

Persuadé que la société et la paroisse futures seront ce qu'est la jeunesse d'aujourd'hui, il voua un soin particulier à l'éducation de celle-ci; dans ce but il fonda la Société des Jeunes Gens et la Congrégation des Enfants de Marie. Les membres de ces sociétés garderont le meilleur souvenir de leur fondateur et directeur. Dans ces réunions spécialement, en effet, notre vénéré curé se démenait sans compter et sous toutes les formes, unissant autant que possible l'agréable à l'utile pour contribuer à fournir à l'Eglise des chrétiens et des chrétiennes vrais et forts, à la famille, des fils et des filles respectueux et soumis; à la commune et à l'Etat, des citoyens honnêtes et instruits.

M. l'abbé S. Rey sacrifia des sommes importantes pour mettre en bon état les propriétés faisant partie du bénéfice, réparer le presbytère et l'église. Bref, il fit preuve d'un dévouement inlassable dans toutes les questions qui intéressent un curé de paroisse, ce qui lui a valu d'ailleurs la sympathie générale et rend actuellement la séparation si pénible.

Nos meilleurs vœux accompagnent notre vénéré curé dans sa nouvelle paroisse, où notre souvenir aimera à se porter pour revivre des heures bien chères.

Monthey — Fête champêtre

L'Harmonie et l'Orphéon organisent le 28 courant, dimanche, une fête champêtre, au Stord de la Place d'Armes.

A côté des concerts préparés avec un soin d'art tout spécial, le programme de cette fête comportera toute une série de distractions et de jeux inédits.

Nous reviendrons en détail sur ce point.

C'est en 1911 que l'Harmonie a donné sa dernière fête champêtre. Depuis lors, les heures s'écoulent que nous avons traversées n'ont pas ménagé les difficultés à nos musiciens. Nous retrouvons cependant aujourd'hui les deux sociétés sœurs plus que jamais pleines de vie et de force.

Sous la direction de son nouveau chef, M. Lecomte, dont la réputation artistique s'est déjà établie fortement en Valais, l'Harmonie fera goûter à son auditoire le charme de toute une série de morceaux nouveaux.

Quant à l'Orphéon, il a eu la chance particulière de s'assurer pour cette occasion le concours de M. Girod, d'Ollon, son ancien directeur. Les Montheyssans seront heureux de le revoir à la tête de cette société.

La recette de la fête est destinée à fournir les fonds nécessaires pour assurer un large développement à l'art musical au sein de notre jeunesse et à préparer la réussite du concours cantonal de chant que Monthey aura l'honneur d'organiser l'année prochaine.

Nous sommes persuadés qu'en présence du but désintéressé et de la tâche toute de dévouement que poursuivent nos musiciens et chanteurs, le public Montheyssan leur assurera l'appui effectif qu'il leur a d'ailleurs toujours largement procuré.

Nous invitons aussi cordialement nos amis des deux rives du Rhône à venir passer au milieu de nous des moments que nous chercherons à leur rendre aussi agréables que possible et qui seront un chaînon de plus au lien d'amitié qui les a unis déjà à Monthey.

Il ne sera pas reculé de dons à domicile. Cette décision sera certainement bien vue de la population. Cependant les personnes qui désirent montrer d'une manière « palpable » leur attachement à nos deux Sociétés, pourront remettre le fruit de leur générosité au Président de l'Harmonie, Monsieur Emile Martin, qui les recevra avec un sourire et un gros merci.

Chronique séduisive

Prix du lait

Nous rappelons qu'à teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 août 1919, les personnes qui n'ont pas droit au lait à prix réduit, mais qui veulent bénéficier des subsides, pour l'achat de lait, doivent faire une demande par écrit à l'Office communal de ravitaillement jusqu'au 20 septembre au plus tard. L'omission de cette formalité aura pour conséquence la suppression de tout subside dès le 1er octobre prochain.

Service communal de Ravitaillement.

Les autos-camions et le repos de nuit

On nous écrit: Les paisibles habitants de l'Avenue de la Gare sont troublés dans leur sommeil par le bruit des camions-automobiles qui, à toute heure de la nuit, sans souci du repos des gens, circulent sans discontinuer depuis quelques temps.

Serait-il permis de demander à la Municipalité s'il n'y aurait pas moyen de mettre fin à cet abus. Il n'est pas admissible que les règlements de police permettent cela. On a dû certainement causer de cette question au Congrès des Villes suisses qui vient d'être tenu à Bâle et auquel assistaient deux délégués de Sion. Ces derniers doivent être en mesure d'indiquer ce qui se fait ailleurs.

La population de l'Avenue de la Gare est unanime à demander qu'au moins, de 11 h. de nuit à 5 heures du matin on interdise la circulation des autos-camions.

Sapeurs-pompiers

Les hommes faisant partie du corps de Sapeurs-pompiers de la ville de Sion, sont invités à se réunir, jeudi 18 septembre, à 8 h. 1/2 du soir au Café-Restaurant Sarbach, 1er étage, rue de Conthey, à Sion pour discussion les concernant.

Foot-Ball Club

La Société du Foot-Ball Club de Sion informe le public qu'il y a encore des lots de la tombola qui n'ont pas été retirés. Prière de s'adresser au président de la Société, M. Charles Aymon, Sion.

Cinématographe

Pour éviter l'engorgement à la Caisse, le soir de la représentation Cinéma-Concert, fixée au samedi 20 septembre à 8 h. 1/2 du soir au Théâtre de Sion, il a été ouvert un bureau de location au Bazar Boll, rue de Lausanne à Sion, où les billets peuvent être retenus sans augmentation de prix.

La soirée donnée à Martigny dimanche dernier a eu le plus grand succès et c'est par une salle archi-comble que Marius Chamot et ses excellents camarades ont été hissés et trissés, nous sommes persuadés qu'il en sera de même samedi prochain au Théâtre.

Le « Confédéré » écrit au sujet de cette même soirée qui a euz lieu dimanche à Martigny:

« Nous remercions la direction du Royal Biograph de Martigny, qui a pris l'initiative de nous procurer une gentille soirée, dimanche dernier. Après un numéro d'actualités très intéressantes, nous avons quitté notre époque troublée pour revivre un peu dans le « bon vieux temps » grâce à l'aimable concours de Madame Johannot et de M. Almandy.

En solos et duos, ils nous ont redit ces vieilles chansons françaises, toutes de grâce et de délicatesse, que les premiers chansonniers composaient pour les dames en crinoline et les bergères.

Dans la 3me partie, M. Chamot, le bon « vaudois » vint nous communiquer sa franche gaieté en nous initiant à ses amours, simples et profondes, avec sa « Juliette » qui est toujours si joye, et nous assura qu'il est « tant bien » dans son pays de Vaud.

Madame Johannot, en paysannette, à son

tour nous chante les petites malices des filles de son village.

En finale, une opérette charmante, de la composition de M. Chamot, nous transporte dans un chalet alpestre. Là encore tout est bien qui finit bien. La petite montagnarde au cœur et au jugement simple et droit préfère sa rustique demeure et la tendresse de son armillaux aux plaisirs de la ville et aux richesses que lui offre un jeune citadin.

Echos

La mode

Tous les ans, depuis trois ans, on annonce pour l'hiver prochain, la jupe longue; et, à la dernière minute, on apprend qu'en fait de jupe longue, on a encore retranché quatre centimètres à l'ourlet.

Mais cette fois, il paraît que c'est sérieux. L'Amérique condamne sans appel les robes courtes. Plus de bas arachnéens, mais des bas aux mailles excessivement serrées, des bas sans luisant et sans transparence, des bas solides enfin.

L'incident de Fiume à la Chambre

Au commencement de la séance du 15 septembre à la Chambre italienne, M. Nitti répond aux interpellations au sujet des faits qui se sont déroulés à Fiume.

« Quant à moi, dit M. Nitti, je ne peux me défendre d'un profond sentiment d'amertume et de douleur, et aussi d'humiliation, car pour la première fois — bien que pour un but idéal — la sédition est entrée dans l'armée italienne (Mouvements). L'armée n'a qu'un seul devoir et une seule règle: l'obéissance. Tout autre parole, tout autre conseil sont immoraux. (Très bien!) Cette tentative est déplorable au point de vue de l'Italie, soit au point de vue des Alliés. Si l'opposition est si vive contre nos aspirations dans l'Adriatique c'est seulement parce que l'on fait croire à l'esprit de mauvaise foi et à l'impérialisme du peuple italien.

Le député Sandrini: Ce n'est pas de l'impérialisme que de réclamer Fiume.

M. Nitti poursuit: Aucun service plus mauvais ne pouvait être rendu à la cause que nous aimons et que nous défendons. Le devoir ne consiste pas à exciter le peuple dans les heures du péril et de la douleur. Ce n'est pas en concevant des entreprises comme « un raid » une aventure, quelque chose de romanesque et de littéraire que l'on travaille au bien de son propre pays. (Vives approbations.)

Les responsabilités seront examinées, car il y a toute série de faits connexes. (Applaudissements.) Une enquête a été ouverte pour savoir comment des nouvelles de ces faits sont arrivées à des hommes ne faisant pas partie du gouvernement avant d'arriver au gouvernement lui-même.

Le député Beltrami: Beau gouvernement! M. Nitti: Je suis prêt à démontrer que le gouvernement a pris les mesures opportunes qui ont été respectées dans le royaume. Malheureusement dans la zone de l'armistice, il y a eu quelques militaires qui ont encouragé, aidé et toléré ces faits déplorables. (Mouvements.)

Voilà la vérité! Il est bon que le pays la connaisse. Hier le ministre de la guerre déclarait qu'en Italie, jamais des phénomènes de militarisme ne s'étaient manifestés. Je souffre de devoir constater que des phénomènes de ce genre se sont produits aujourd'hui pour la première fois. (Applaudissements, mouvements.)

Après avoir combattu et gagné la guerre, contre l'Allemagne et l'Autriche, beaucoup de ceux qui la voulaient parlent maintenant de faire d'autres guerres et, par leur attitude, ils les préparent avec une légèreté épouvantable. Manquer à nos engagements à l'égard

de nos alliés ou recourir contre eux aux violences lorsque le sort de l'Italie est en jeu, tout cela est triste et constitue un réel danger pour l'Italie. Ceux qui préconisent des protestations et des actes de folie contre la France et les Etats-Unis, sans l'aide desquels l'Italie ne pourra résister ni se relever, trahissent les intérêts de l'Italie. (Approbations) L'orateur déclare qu'il parle avec une sincère émotion car il voit tout le mal qui est fait à l'Italie. Il veut qu'on sache que les démocrates doivent combattre ensemble dans la lutte nouvelle pour la civilisation mais qu'une lutte fratricide, même une lutte d'opinion ne doit pas se produire entre l'Italie et ses Alliés. (Vifs applaudissements.) Aujourd'hui, plus que jamais j'adresse à nos Alliés une parole de sympathie, quels que puissent être leurs torts.

A droite: V'exagérons pas. Défendez plutôt nos droits. Vous avez refusé Fiume.

M. Nitti: Ce n'est pas ma faute. Je n'ai signé aucun pacte qui attribue une cité italienne à la Croatie.

On crie: C'est la faute de Sonnino.

M. Nitti: Je n'ai pas à défendre les erreurs d'autrui.

Je n'ai à me disculper d'aucune faute. J'ai toujours parlé au peuple le langage de la vérité. Je ne lui ai pas donné des illusions, fait entrevoir des chimères irréalisables, mais j'ai fait sentir que cette noble Italie, avec ses 500,000 morts de guerre, il ne faut pas la perdre par des rancunes et des folies. (Applaudissements.)

L'orateur se sent offensé par l'inculpation que le gouvernement italien aurait toléré cette entreprise. Le gouvernement ne l'a pas tolérée. Il déclare qu'il a déjà attiré l'attention des autorités militaires sur ce point et qu'il a reçu l'assurance qu'il n'y avait pas de motifs de préoccupation. Il fera toute la lumière sur cette affirmation.

La bonne foi de beaucoup de soldats a été surprise et pour ces soldats nous devons appliquer l'article du code pénal militaire qui les considère comme déserteurs s'ils ne se présentent pas à leurs corps dans les cinq jours.

Le député Lucci: Nous ne voulons pas de réaction.

A droite: C'est une injustice de les punir. (Vacarme, protestations. Le président agite sa sonnette.)

L'Italie continue M. Nitti a besoin de calme, de force, de travail, de paix à l'intérieur; elle doit donner à l'étranger la preuve qu'elle mérite le crédit dont elle a besoin. Quiconque parle un autre langage, quiconque excite l'Italie contre ses alliés, empoisonne la vie intérieure du pays. (Appl.)

Par sa situation, l'Italie ne peut pas pratiquer une politique d'aventure sans tomber dans la misère et l'anarchie. Ceux qui poussent nos pauvres frères de Fiume dans cette voie non seulement les poussent à la ruine mais travaillent à la ruine de l'Italie.

ETRANGER

Judet répond à la citation

M. Ernest Judet a adressé au commandant Abert, rapporteur auprès du troisième conseil de guerre, à Paris, la lettre suivante:

« Malgré l'avis unanime et formel de mes conseillers qui me défendent d'accepter les conditions arbitraires d'un procès de vengeance et de haine, je ne veux à aucun prix décliner l'offre du Conseil de guerre dont je ne suspecte ni l'impartialité ni la droiture. Mais j'ai intenté moi-même à Lucerne des poursuites contre Mme Bossard, principal auteur des difformations abominables qu'a recueillies une police complaisante et qui ont servi de prétexte à l'ouverture d'une enquête destinée à ruiner ma réputation, disqualifier ma vie et enlever toute autorité à mes écrits.

Par une providentielle imprudence, les calomnies de Mme Bossard et de ses amis ne permettent de l'obliger à fournir sans délai les preuves de ses folles, stupides et mensongères

res inventions. La lumière que vous cherchez comme moi ne peut se faire entièrement qu'en Suisse. Ma présence est donc nécessaire ici pour établir avec éclat l'absolue fausseté des faits sous lesquels on prétend m'accabler. A Lucerne seulement l'abominable machination dont je suis victime sera démasquée pour la confusion de mes ennemis et mon triomphe et celui de la vérité.

Quand la justice civile aura prononcé son arrêt irrécusable, la justice militaire achèvera l'œuvre de réparation suprême qu'attendent impatiemment tous ceux qui m'ont suivi dans ma longue carrière de luttes, irréprochable de désintéressement et d'honneur. »

L'expédition d'Annunzio

Un grenadier, qui a participé à l'expédition et qui est arrivé à Milan, a été interviewé par le « Corriere della Serra »:

« Le grenadier se trouvait à Ronchi, où était cantonné son bataillon, sous le commandement du major Reina, valeureux officier qui a été blessé plusieurs fois pendant la guerre, décoré de la médaille d'argent et qui est très aimé de la troupe. Le major est lié d'une profonde amitié avec d'Annunzio. Ce dernier lui rendait fréquemment visite, mais avec la plus grande circonspection. Il arrivait vers le soir, à motocyclette, sous un déguisement, puis les visites du poète cessèrent, mais de mystérieux motocyclistes arrivaient chaque soir au commandement du bataillon: c'étaient des hommes de confiance de d'Annunzio qui portaient ses ordres; seuls quelques officiers savaient ce qui se tramait.

Dans la journée du 5 septembre, toute réserve fut abandonnée: tous les soldats connurent la date de l'expédition. Le major Reina lança un ordre du jour disant: « Chacun doit interroger sa conscience; celui qui ne se sent pas le courage de nous suivre, qu'il le dise franchement. Nous avons besoin de cœurs fermes, d'âmes généreuses, celui qui désire rester qu'il reste. »

Les défections de soldats ont été peu nombreuses. Quant aux officiers, ils marchèrent avec le plus vif enthousiasme. Du 5 au 10 septembre, beaucoup d'autres officiers d'autres bataillons, après avoir obtenu une licence régulière, étaient accourus pour participer à l'expédition. On a vécu des journées d'une attente dramatique.

Dans la nuit, d'Annunzio arriva dans une grande automobile, il portait l'uniforme de colonel. Le major Reina envoya une patrouille d'arditi à Palmanova pour obliger le commandant du parc des automobiles à leur livrer une quarantaine de camions. Peu après on donna l'alarme. Lorsque la troupe fut prête, le major Reina s'écria:

« Nous allons faire l'appel, celui qui veut venir avec nous, qu'il vienne; nous nous sommes assumés la tâche de délivrer Fiume et de la faire redevenir italienne pour toujours; que celui qui n'a pas de courage nous abandonne. »

Pas un soldat ne bougea. A trois heures du matin, arrivèrent les camions, et quelques minutes plus tard, leur longue file, précédée par l'automobile de d'Annunzio, s'achemina vers Fiume.

Entre grenadiers de Sardaigne, arditi et mitrailleurs, nous étions mille hommes, qui dans la nuit magnifique, éclairée par la lune, marchions vers la grande aventure. »

DERNIERE HEURE

Caillaux devant la Haute-Cour

PARIS, 16. — M. Caillaux est renvoyé à la Haute-Cour sous l'inculpation d'attentat à la sûreté extérieure de l'Etat et d'intelligence avec l'ennemi.

PARIS, 16. — La Commission de la Cour de justice, constituée en Chambre d'accusation, a rendu un arrêt prononçant un non-lieu en faveur de Loustalot et Comby et renvoyant Caillaux devant la Cour de justice.

Le roi s'informe

ROME 16. — Les journaux annoncent mardi, après avoir causé avec le sous-chef de l'état-major général Badoglio, le ministre de la guerre M. Albricci et le sous-secrétaire aux affaires étrangères, M. Giolitti, s'est rendu à la villa Savoia afin de mettre le roi au courant de la situation. Le roi a ensuite reçu M. Badoglio et M. Sforza. Dans la matinée il a reçu l'ambassadeur d'Angleterre et le premier secrétaire de l'ambassade française. A midi a eu lieu un conseil extraordinaire des ministres. Tous les ministres étaient présents excepté M. Tittoni.

La Yougo-Slavie signera

PARIS, 16. — Selon l'« Echo de Paris » la signature du traité autrichien par la Serbie est maintenant certaine, dès que le nouveau cabinet sera constitué.

MILAN, 16. — On mande de Milan que la délegation yougoslave a communiqué à la conférence de la paix qu'elle a été autorisée par son gouvernement à signer le traité de paix avec l'Autriche y compris les dispositions concernant la protection des minorités nationales.

La tâche du général Badoglio

Le général Badoglio s'est rendu lundi à Volosca en vue de surveiller l'exécution prompte de ses ordres. Il reçut le député Ossionca, de Fiume, et l'invita de retourner dans la ville afin de s'y employer auprès des occupants de la ville pour que des excès et hostilités contre les Alliés soient évités. Le général Badoglio affronte la situation avec un calme parfait, mais aussi avec une volonté inflexible, et il s'en tient exactement aux instructions reçues du gouvernement.

France-Suisse

Sommaire: L'avenir des échanges franco-suisse, par Victor Cambon, ingénieur. — La neutralité suisse et la Société des Nations, G. Bovy-Elonay. — La navigation et l'utilisation des forces motrices du Rhin en aval de Bâle (suite), René Kœchlin, ingénieur. — Les communications franco-suisse, Maurice Allain. — Le commerce franco-suisse avant et pendant la guerre, Jean Lupold, Dr. ès-sciences économiques. — Marseille et les relations économiques franco-suisse, Adrien Artaud, président de la Chambre de commerce de Marseille. — 1er rapport annuel de la Société d'études françaises de Bâle. — Partie documentaire. — A travers la presse. — Renseignements pratiques.



Tablettes ZYMA désinfectant de la bouche, de la gorge et des bronches. Efficace contre la toux, les rhumes, les angines, l'enrouement. Se trouvent dans toutes les Pharmacies.

On demande immédiatement, pour un bon café-restaurant, à Sion,

une fille de cuisine une sommelière

Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adres. au bureau du Journal.

Une Aventure de Vidocq

Comme ils auraient pu profiter de l'isolement relatif dans lequel ils se trouvaient pour limer leurs fers et préparer une évasion, on avait supprimé les toits, de sorte qu'ils travaillaient à ciel ouvert et que, des fenêtres de leur logement les gardes-chiourmes pouvaient plonger du regard dans l'intérieur des cabanes.

« Les condamnés les plus intrépides l'ont avoué, écrit Vidocq, dans ses mémoires, qu'aucun d'eux qui n'ont pu, il est impossible de se défendre d'une vive émotion au premier aspect de ce lieu de misère.

Ces longues files d'habits rouges, ces têtes rasées, ces yeux caves, ces visages déprimés, les cliquetis continuel des fers, tout concourt à pénétrer l'âme d'un secret effroi. »

Henri de Montsimon vivait depuis bientôt un an dans cet enfer.

Depuis le jour où il avait quitté Bicêtre son existence n'avait plus été qu'un long calvaire.

Il croyait, dans la prison où il attendait son départ pour le bagne, avoir atteint les limites de la douleur physique et morale; d'autres souffrances plus affreuses encore, lui avaient été réservées.

C'avait d'abord été le voyage de la chaîne jusqu'à Brest, avec des haltes pour la

nuit sous des hangars glacés, dans des étables à bœufs, où ce lamentable troupeau humain était entassé, tellement serré que le corps de l'un servait d'oreiller à l'autre; où les coups de bâton pleuvaient sur les maladroits qui s'embarrassaient dans leur chaîne ou qui, meurtris par leurs fers, laissaient échapper la moindre plainte.

Puis, après un atroce voyage de vingt-quatre jours l'arrivée — dans quel état lamentable! — au départ du bagne, que les « chevaux de retour » surnommaient « l'antichambre du Palais ».

Là, le chef du service des chiourmes était venu recevoir la chaîne et assister à la toilette des forçats: lavage, deux par deux dans de grandes cuves pleines d'eau, et distribution des habits.

Henri de Montsimon avait reçu, comme les autres, une casaque rouge, deux pantalons, deux chemises de toile à voile, deux paires de souliers et un bonnet.

Le bonnet était rouge ou vert suivant que le forçat subissait la peine des travaux forcés à temps ou à perpétuité.

Ce fut un bonnet vert que reçut Henri.

Chaque pièce de ce trousseau était marquée des deux ministres initiales T. F. et le bonnet portait, en plus, une plaque de ferblanc sur laquelle, on lisait le numéro d'inscription au registre matricule, car désormais le condamné allait cesser, pour ses gardiens d'avoir un nom, d'être un homme, pour devenir un numéro.

Après avoir subi l'ignominie de cette nouvelle toilette, Henri de Montsimon avait été conduit avec ses compagnons de misère à la forge où le « forçat-forgeron » lui avait rivé

à la cheville « la manicle » et la chaîne, cette chaîne, dont il devait partager le poids avec un autre condamné, car telle était la loi du bagne: les galériens devaient être enchaînés deux à deux, et c'était un supplice ajouté à tant d'autres que cette obligation de se sentir attaché, rivé à quelque sinistre compagnon qui, s'il était plus fort, plus cruel ou plus pervers pouvait imposer sa volonté à son camarade de chaîne et se livrer sur lui à des tracasseries, des humiliations, des mauvais traitements sans que l'œil du gardien put les surprendre.

Tel fut le sort qui échoit à Henri de Montsimon, accouplé à un nommé Lebutteux, ancien garçon d'abattoir, qui avait assassiné une femme et un enfant en les « saignant » comme il faisait pour ses bêtes.

Henri n'ayant pu réprimer sa répulsion au récit que, dès les premiers jours, Lebutteux lui avait fait de son crime avec un effroyable cynisme; cette brute ignoble avait conçu pour son compagnon une profonde animosité qui se traînait non seulement par d'incessantes grossières railleries, mais par les mille brimades sornousses que rendait facile cette répugnante fraternité de chaîne.

Comme condamnés à perpétuité tous deux avaient été désignés pour les travaux « de grande fatigue ».

On appelait ainsi les besognes les plus dures et les plus grossières, telles que le transport sur l'épaule des grandes pièces de bois destinées à la construction des navires, l'attelage aux chariots et « diables », la rame en couples dans les énormes chaloupes du port, l'exercice des roues, des machines à curer, des cabestans, etc.

Ces dures corvées, déjà extrêmement pénibles pour Henri de Montsimon, peu habitué aux exercices corporels, étaient aggravées encore par la mauvaise volonté qu'apportait son compagnon de travail à le seconder.

On conçoit que deux hommes, rivés ensemble, ne formant plus qu'un, pour ainsi dire, devaient prendre grand soin de régler leurs mouvements l'un sur l'autre s'ils voulaient éviter des heurts, des à-coups et des chocs douloureux toujours, danheroux souvent.

Lebutteux avait la partie belle pour satisfaire sans risque sa mesquine rancune.

Un mouvement brusque est imprévu, tendant la chaîne qui les reliait bien à l'autre par la cheville, suffisait pour précipiter à terre Henri, ploquant déjà sous le faix de son lourd fardeau.

Que de fois le malheureux garçon s'était durement meurtri sur les pavés rugueux de l'arsenal ou du port, tandis que son misérable compagnon ricanait: « Ben quoi? tu ne tiens donc pas sur tes pattes? »

Montsimon se relevait péniblement sans répondre et maîtrisant la douleur de sa cheville.

Il lui répugnait d'user d'aussi lâches procédés même vis-à-vis d'un Lebutteux; quant à engager ouvertement une lutte avec lui il n'y fallait pas songer.

Nou certes qu'il se souciait de l'incontestable supériorité physique de son adversaire, trapu et râblé comme un taureau, mais les punitions des voies de fait entre forçats étaient réprimées avec la dernière sévérité et c'est sur lui, il le savait d'avance, que seraient retombés tous les torts.

En effet, la force peu commune de Lebutteux qui lui permettait d'accomplir les plus rudes

besognes, était appréciée du garde-chiourme, chargé de leur surveillance. En revanche, l'argousin ne cachait pas son antipathie pour le numéro 93 (tel était le chiffre que Montsimon portait à son bonnet) qu'il trouvait trop fier.

« Je te ferai passer ces airs de beau musicien, mon garçon! lui répétait-il sans cesse.

Et pourtant Henri, ayant pris le parti de s'adapter à son ignominieuse situation, s'efforçait de ne rien dire ni rien faire qui put laisser croire qu'il se considérait comme supérieur aux brutes qui l'environnaient.

Il ne pouvait pourtant partager la crapuleuse gaieté des uns, ni s'abaisser jusqu'à l'immense dégradation des autres.

Sa réserve suffisait à indisposer contre lui non seulement ses compagnons de bagne, mais aussi ses gardiens.

On ne lui laissait même pas le droit de souffrir en silence.

Affaibli, déprimé, il en était arrivé à accepter avec une morne indifférence ces nouvelles épreuves qui s'ajoutaient à tant d'autres.

Il savait cependant, par les lettres qu'il recevait décachées et lues, qu'à Paris sa sœur et ses amis s'occupaient toujours de lui.

Mais il n'espérait plus!

Sans le désespoir qu'une pareille lettre aurait causé à Jeanne, il lui eut écrit: « Abandonnez-moi à mon sort. Il est irrémédiable, je le sens. La mort seule m'apportera la délivrance. Souhaitez, vous tous qui m'aimez qu'elle ne tarde pas trop à venir et que les tourments que j'endure, les privations que je subis les besognes épuisantes auxquelles je suis astreint viennent bientôt à bout des dernières forces qui me restent et mettant un

EMIGRATION — ASSURANCES
Service spécial de renseignements commerciaux
Distribution de prospectus et réclame en Valais

Agence Générale d'Affaires

O. MARIETHOD & Cie — SION Téléphone N° 181

Récouvrements — Conseils — Ventes, achats et locations
Remises de commerce — Gérances — Placement d'employés — Tenue de comptabilité, etc.

MUSIQUE

HARMONIES, FANFARES
ORCHESTRES
ET CHORALES
COMÉDIES

FOETISCH FRÈRES

à LAUSANNE (Suisse)
et à PARIS, 28, Rue de Bondy
Demander les catalogues

Le Médecin des Pauvres

2000 recettes utiles pour l'homme et les animaux domestiques.

En vente à l'imprimerie Gessler au prix de 1 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50.

CAFÉ!

J'offre directement aux consommateurs, café vert garanti de qualité supérieure à 3 fr. 40 le kg.; grillé 4,40, en sacs de 5, 10 et 15 kg. contre remboursement. — Jean Lépori' importateur de café, Massagno près Lugano (Tessin).

Baume St-Jacques

de C. Traumann pharm. Bâle
Prix Fr. 1.75

Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcères, brûlures, varices, et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, coups de soleil, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

„IDEAL“

est en effet la crème pour chaussures „Ideal“ car elle donne non seulement aux souliers un brillant rapide et durable, mais conserve encore le cuir le rend souple et imperméable. Demandez expressément chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicer, la crème „Ideal“.

Mme Bertone-Gaillard

Sage-femme diplômée
10, Rue du Prince
Téléphone 60-41
GENEVE
Consultations tous les jours
Pensionnaires — Prix modérés
Soins de Docteur à disposition



Occasion

souliers militaires, 1re qualité série 40 à 47.

à fr. 31.-

Echange — Envois par poste

ULYSSE CAMPICHE Tunnel, 4, LAUSANNE.



Nous devons rappeler au public qu'il n'y a aucun produit remplaçant le Lysiform et que nous fabriquons: Le Lysiform médical antiseptique et désinfectant pour la médecine humaine; le Lysiform brut, désinfectant et microbicide pour la grosse désinfection et la médecine vétérinaire dans toutes les pharmacies. — Gros: Société Suisse d'Antiseptie, Lysiform, Lausanne.

Henco
Soude à blanchir
Prix de détail 25 cts.
DIMINUTION DE PRIX

Agriculteurs, Attention!

Pour remplacer les machines à arracher les pommes de terre, d'un prix élevé, nous offrons notre nouvelle charrue avec outil-arracheur. Travail soigné. Prix 180.— frs.

FABRIQUE DE CHARRUES
AESCHBACHER, Berthoud



PIANOS

GRAND CHOIX
GARANTIE
VENTE A TERMES

ENVOI FRANCO
PIANOLA QUEUE

„PIANOLA“ APPAREIL LE PLUS PERFECTIONNÉ POUR JOUER LE PIANO

DEMANDEZ NOS PRIA-COURANTS P

BALE HUG & Co BALE

BUREAU FIDUCIAIRE ADRIEN GINDRAT

Expert-comptable
Place St-François, LAUSANNE

Organisation de comptabilités, Révisions, Bilans, Expertises, Constitutions de sociétés, Arbitrages.

Véritables Chaussures de Vaulion

et courroies de sonnettes

sont expédiées contre remboursement par

Vve LIARDET & Fils fabricants, à VAULION

Demandez catalogue gratis
Gros et détail. — Spécialité de chaussures fortes

CHRONIQUE MEDICALE

L'énigme du cancer

Le docteur Helme, chroniqueur du «Temps» vient de consacrer, à ce qu'il appelle «l'énigme du cancer» un article où il met, avec autant d'esprit que de science, ce triste sujet à la portée de chacun.

Pour comprendre le cancer, écrit-il, il faut se rappeler que l'organisme, véritable Etat confédéré, est d'abord composé de cellules, qui sont les citoyens de notre confédération.

Chaque cellule, là où le sort l'a placée, travaille obscurément à l'œuvre commune, comme le citoyen dans l'Etat. Aucune désobéissance aux grandes lois de la coordination, qui régissent la construction de chaque organe ou tissu, puis en assurent l'incomparable fonctionnement. Quand les diverses parties de notre bâtisse sont achevées, pas une cellule ne se permettrait d'y rien ajouter ou d'empiéter sur les voisins.

ver les devoirs dus aux voisins, tous travaillant au but commun et qui est de faire de la vie.

Mais voilà que, en un point de l'organisme, la coordination disparaît, faisant place à l'anarchie. Alors, le cancer naît. C'est d'abord une petite tumeur insignifiante et indolore. Formée, comme le disait Le Dantec, de cellules qui se mettent à multiplier pour leur compte personnel, sans souci du bien général, sans respect du droit des autres travailleurs, cette tumeur passe inaperçue. Qu'importe aux soixante trillions de cellules — car telle est la population cellulaire de notre organisme — la révolte de quelques folles, ivres de vivre leur vie? Mais attendez. Ces spartakistes, non seulement ne contribuent plus au bien commun, mais encore elles ruinent bientôt la République. Devenues les parasites du milieu qu'elles exploitent, les voilà qui refoulent les tissus normaux, à travers lesquels elles s'infiltrant, avec lesquelles elles entrent en conflit et qu'elles finissent par détruire.

Compris. Mais pourquoi cette rébellion soudaine et imprévue de quelques éléments cellulaires acharnés à se multiplier contre leur intérêt même? On a invoqué l'hérédité. M. Helme déclare que c'est le plus souvent à tort. Dans une belle conférence à l'Association pour l'étude du cancer, M. le professeur Delbet a

mis la question au point. Sur 100 malades du cancer, 10 à 20% ont des antécédents cancéreux; mais les bien portants, indemnes de toute tumeur, ont, d'après Snow, une ascendance cancéreuse beaucoup plus considérable: 17 à 19%.

D'après M. Borel, de l'institut Pasteur, jamais, dans ses élevages de souris pour l'étude du cancer, remontant à plusieurs années, une souris née d'une autre souris à laquelle on avait donné le cancer n'a fourni encore un cas de cette maladie.

Dans nombre de cas où l'on a dénoncé l'hérédité, il aurait fallu, pour dire vrai, parler de contagion.

Il y a des maisons à cancer, où toute une famille est frappée, des appartements à cancer, des régions à cancer, par exemples les pays humides le voisinage des grands bois.

Le rôle de la contagion est nettement affirmé par les souris. Il y a des cages à cancer; les souris qui les habitent y sont souvent atteintes; les désinfecte-ton plus du tout d'accident.

Si les causes demeurent obscures, l'accroissement de la maladie, dans l'espace comme dans le temps, n'est malheureusement que trop certain. Trois fois plus fréquents chez la femme que chez l'homme, les cas se sont multipliés depuis le milieu du dix-neuvième siècle dans des proportions formidables.

Non seulement le cancer sévit partout, sauf chez les Asiatiques, mais l'âge des atteintes s'est abaissé. Nos anciens observateurs soigneux assignaient à la soixantaine l'époque de son apparition; elle se révèle aujourd'hui dès 40, 45 ans. Après la tuberculose, on peut dire que la carcinomatose est le plus grand fléau de l'humanité. En France, il tue 32.000 personnes par an — la popula-

tion d'une ville!

Quelques praticiens psychologues pénétrants ont noté qu'à la racine de tout cancer il y avait une grande peine morale.

Si l'on en croit M. le professeur Ménétrier un des maîtres en la matière, le cancer serait dû à une irritation chronique de certaines cellules. Par suite du mauvais état de la bouche, de l'estomac, de l'intestin, etc., certaines cellules irritées voient leur activité dévier et même s'exalter. Ce sont elles qui engendrent la tumeur maligne.

Suivant Comheim, il s'agirait d'un simple réveil de cellules embryonnaires, restées endormies depuis le sein de la mère.

Dans un autre camp, on attribue le mal à un parasite, animal ou champignon microscopiques. Mais le malheur, c'est que, si l'on a décrit des douzaines de germes, on n'a pas encore pu trouver le bon.

Le docteur Helme conclut en rappelant que le cancer est au début une maladie locale et qu'il est indolore. C'est à la première apparition de symptômes suspects, qui consistent souvent en petits bobos insignifiants, mais persistants (indurations d'un organe, suintements anormaux, ulcérations tenaces, etc.) qu'il faut consulter le médecin.

Ivresse intellectuelle

Une question importante et qui demande une réponse réfléchie est celle-ci: que liront nos enfants? J'ai suivi de près des personnes qui ont donné libre cours à leur goût pour les romans. Elles ont vécu et vivent encore dans un monde fictif, et sont par conséquent disqualifiées pour les devoirs de la vie pratique.

J'ai observé des enfants auxquels on avait permis de lire des histoires à sensation. Qu'ils se trouvent à la maison ou au dehors, sont ou remuants ou songeurs. Les facultés plus nobles, celles qui sont destinées à l'acquisition des connaissances les plus élevées, ont été dégradées par la contemplation de sujets futiles, si ce n'est pire encore. De tels sujets répondent pleinement aux aspirations du lecteur de romans qui n'a plus ni le désir ni le pouvoir de s'élever plus haut. Les aliments intellectuels dont il a appris à jouir exercent une influence corruptrice et engendrent des pensées impures et sensuelles.

Ceux qui se sont accoutumés à des histoires à sensation, énervent leur jugement intellectuelle et se rendent impropre pour des pensées fortes et des recherches patientes.

Les effets physiques de la lecture des romans sont presque aussi désastreux que les effets intellectuels. Le système nerveux est inutilement fatigué par cette passion pour des lectures fictives. Nombre de jeunes gens de jeunes filles et même d'adultes doivent être affligés de paralysie uniquement à la passion pour la lecture. L'esprit a été maintenu dans un état permanent de tension jusqu'à ce que le mécanisme délicat du cerveau affaibli ait été incapable de continuer à fonctionner, et la paralysie en a été la conséquence.

Pères et mères, prévenez ce mal en permettant vos avances pour occuper le sol. Mettez des livres instructifs entre les mains de vos enfants. Formez leur jugement et leur cœur. Développez leur sens moral. Faites-en des hommes forts, prêts à regarder la vie en face, et trop nobles pour consentir à se souiller à fange du mal. (Le Vulgarisateur)

terme à ma douloureuse existence.

Tel était l'état d'esprit dans lequel se trouvait Henri de Montsimon, quand, au bout de huit mois de baigne, il reçut la nouvelle des incidents imprévus qui avaient accompagné l'ouverture du coffre-fort de Chasseneuil et de la demande en révision de son procès.

Une brusque réaction se produisit en lui. Il crut devenir fou de joie.

Que lui importait maintenant et la brutalité des gardes-chiourme et les railleries horribles des forçats et les tracasseries d'un Lebutteux puisqu'il pouvait espérer en voir le terme.

Serait-il proche ou lointain? Il ne se le demandait même pas.

Il suffisait, pour faire oublier à ce malheureux tous les tourments subis, tous ceux qu'il aurait à supporter encore, qu'on lui fit entrevoir la porte du salut qui lui permettrait de sortir de cet enfer où il se croyait plongé à tout jamais!

« Courage et patience! tout marche bien! » lui avait écrit Jeanne et ces mots réconfortants en évoquant l'avenir réparateur, lui faisaient oublier l'atrocité de sa situation présente.

Ah! certes, il voulait vivre à présent, vivre tout au moins jusqu'à l'heure de sa réhabilitation.

Il ne soupçonnait pas, alors qu'il s'abandonnait tout entier à ses espoirs, que de nouveaux dangers s'accumulaient sur sa tête et que de mystérieux ennemis venaient de décider sa mort.

Jeanne, en effet, sachant que les lettres adressées à son frère étaient lues avant de lui être remises, s'était bien gardée de faire la moindre allusion aux terrifiantes découvertes

de Vidocq, à ses appréhensions et à ce qu'elle allait entreprendre pour tâcher de conjurer le danger dont était menacé son pauvre et cher « grand ». Et même, lorsque la jeune fille eut quitté la rue du Roi-Doré pour suivre les Lepori à Brest, Henri continua de recevoir avec la même régularité des lettres de sa sœur timbrées de Paris, lettres que Jeanne avait écrites à l'avance et confiées à Balzac qui les expédiait chaque semaine.

Il ne fallait pas qu'un brusque arrêt de la correspondance entre la frère et la sœur put donner l'éveil aux Lepori-Desfontanges et les inciter à rechercher ce qu'était devenue Jeanne de Montsimon.

C'est ainsi que, sans qu'Henri s'en doutât depuis bientôt un mois sa sœur vivait dans la même enceinte que lui et seul le mur qui s'élevait entre la cour du baigne et les bâtiments réservés à l'administration et à la direction les séparait l'un de l'autre.

Un soir, à six heures, alors que le travail au port et à l'arsenal terminés, la chiourme regagnait le baigne, les argousins qui la conduisaient au lieu de la faire entrer comme d'habitude dans le local qui lui était réservé, firent aligner les forçats deux par deux, dans la cour.

Bientôt apparut le commissaire de la marine, directeur du baigne, accompagné d'un autre personnage que les galériens voyaient pour la première fois.

Ce nouveau personnage n'était autre que Flandin Lepori — M. Lepori-Desfontanges — qui venait prendre contact avec ses administrés.

Nous voici dans la division des condamnés à perpétuité, annonça le directeur à Je-

port, qu'il guidait dans sa visite. Des brutes pour la plupart, ou alors des êtres profondément pervers. Je crois que vous aurez du mal à régénérer ceux-là.

— Voyez-vous, mon cher directeur, répondit sentencieusement Lepori, se souvenant d'une phrase qu'il avait lue dans le mémoire dont Gaspard lui avait attribué la paternité, « souvent au fond des âmes les plus obscures sommeillent de louables sentiments qui comme une vague et invisible leur n'ont besoin que d'un peu de bienveillance pour s'illuminer tout entier! »

Le commissaire de la marine, par politesse plutôt que par conviction, approuva de la tête cette phrase extraordinaire, tandis que, des rangs des forçats, mécontents de cette inspection insolite qui prenait sur leurs trois heures de repos, commençaient à s'élever de sourdes rumeurs.

Quelques vigoureux coups de trique, distribués par les gardes-chiourme, et que le « philanthrope » Lepori ne songea pas à modérer, rétablirent un calme relatif.

Hâtez-vous, dit à mi-voix le directeur au mari de Zoé, sinon, je connais mes gailards, ça va se gâter. Il serait fâcheux que votre premier contact avec ceux dont vous venez entreprendre la moralisation aboutisse à une révolte.

— En effet, répondit Lepori assez peu rassuré. J'courterai donc ma visite et me bornerai, pour aujourd'hui, à interroger ceux qui me paraissent les plus intéressants, d'après leurs antécédents que j'ai relevés sur les registres du baigne. Veuillez donc faire rentrer tout le monde, à l'exception des forçats dont les noms sont soulignés sur cette liste.

Et il tendit au directeur une liste sur laquelle quatre ou cinq noms étaient en effet soulignés. Parmi ces derniers se trouvait le nom d'Henri de Montsimon.

Disons tout de suite que cette sorte d'inspection visait uniquement le frère de Jeanne et que tout le reste n'avait pour but que d'en dissimuler le véritable objet.

Pourquoi Lepori tenait-il à entrer directement en rapport avec Henri? Nous le verrons bientôt.

Sur l'ordre du directeur, l'adjudant-chef des chiourmes fit sortir des rangs les cinq forçats désignés par Lepori, tandis que le reste de la division regagnait les bâtiments au milieu du fracas des chaînes et des fers traînant sur les pavés.

Lepori expédia assez rapidement les quatre premiers galériens, se bornant à leur poser des questions sur leurs attitudes professionnelles et, à l'aide de quelques phrases du fameux Mémoire apprises par cœur, à leur exposer les beautés de la régénération par le travail, ce qui parut les laisser fort indifférents.

L'entretien avec Henri de Montsimon se prolongea bien davantage.

Lepori s'enquit dans ses moindres détails de l'existence du jeune médecin depuis son arrivée au baigne. Les travaux auxquels il était astreint, la façon dont il les supportait, ses rapports avec ses gardiens, avec les autres forçats, firent l'objet d'une série de questions posées avec une grande apparence de sollicitude.

L'envoyé de Gaspard Latrippe n'éprouva d'ailleurs aucune difficulté à obtenir d'Henri des réponses aussi complètes qu'il pouvait le désirer.

Le malheureux garçon qui était loin de se

douter des criminelles intentions que cachait sa bonhomie de son interlocuteur et qui, pour la première fois depuis que s'était fermée sa porte de ce lieu de désolation, entendait des paroles empreintes de bienveillance et d'humanité, éprouvait un profond soulagement à se livrer tout entier, à épancher son cœur, à étaler ses misères et ses espoirs.

— Je sais, conclut Lepori, qu'une demande en révision de votre procès a été faite et qu'elle est l'objet d'un examen attentif. Je n'ai pu à préjuger du résultat, mais j'estime qu'attendu la décision, il est équitable d'approuver à votre situation présente les adoucissements compatibles avec le régime du baigne.

— Dans ce cas, monsieur, répondit Henri, je ferai appel à la bienveillance que vous m'avez bien voulu témoigner et dont je vous suis profondément reconnaissant, pour qu'on me donne un autre compagnon de chaîne. Je vous ai confié combien était pénible pour moi, tous les points de vue, cet incessant compagnonnage avec le forçat Lebutteux. Vous m'avez fait espérer des adoucissements à mon sort. C'est le seul que je sollicite.

Lepori acquiesça du reste:

— Je ne vous cacherai pas, dit-il, que le porte de cet entretien la meilleure pression. Je m'occuperai de vous, sans crainte.

— Tu as de la chance, le 93, dit le garde-chiourme qui ramenait Henri à sa division. Il a l'air de te gober, ce gros manitou de Paris.

— Qui est-ce? demanda Montsimon.

— C'est un particulier qui a été arrêté par le gouvernement pour essayer ici un système de son invention.